



**Chambre de Métier
et de l'Artisanat**

Moselle

Réduire et recouvrer les impayés

Objectifs de la formation

- Se prémunir contre d'éventuels impayés : mesures préventives
- Connaître les procédures à mettre en place lorsque l'entreprise doit faire face à des impayés

Public, pré-requis

- Module destiné aux chefs d'entreprises, conjoints et salariés participant à la gestion de l'entreprise

Contenu de la formation

Prévention

- Rappel sur les documents légaux : conditions générales, bons de commandes, ordre de réparation...
- Optimisation de la gestion du compte clients
- Prévention active
 - Mise en place des outils adaptés
 - Création d'une démarche d'accélération des encaissements clients
 - Réagir rapidement en cas de non paiement

Traitement des impayés

- Connaître les moyens de recouvrement
- Connaître les procédures adaptées, si le recouvrement amiable n'a pas réussi

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques associés à des exemples et cas pratiques

Durée de la formation

- Durée : 7 heures
- Coût de la formation : 175 euros

Dispositions pratiques de la formation

- Metz : 04 -11 février 2010 de 17 heures 30 à 21 heures
- Thionville : 01 février 2010 de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures
- Forbach : à définir
- Sarrebourg : à définir
- Effectif maximum : 15 auditeurs

Contact

Service Clients

Téléphone : 0820 857 057 (prix d'un appel local)

Télécopie : 03 87 62 71 25

E-mail : serviceclient@cm-moselle.fr

E/FC/Ge/7/B

01/2009

Page 1 sur 1